



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 176 du 6 juin 2024

Secteur Lucratif La vraie grève

La nouvelle classification (avenant 33) est au cœur de l'actualité du secteur lucratif. La CFDT s'en félicite car c'est enfin l'occasion de mettre en lumière les salarié·es, plutôt que les employeurs de la santé du secteur privé.

Pour la fédération CFDT Santé-Sociaux, l'application de cet accord, négocié et signé au niveau de la branche, reste la priorité numéro 1. Elle rappelle que la commande préalable aux négociations était de restaurer l'attractivité en parallèle à la suppression de 70 coefficients infra Smic, encore en vigueur dans cette branche professionnelle.

Les tractations en sous-main (cf. le [deal secret](#)), révélées par la fédération CFDT Santé-Sociaux, provoquent un débat au grand jour où le financement de la santé est discuté en incluant les salaires de tou·te·s celles et ceux qui travaillent tous les jours dans les établissements de santé, médico-sociaux, et les centres thermaux.

Les salarié·es attendent de pied ferme que soit appliqué cet accord. Ils et elles souhaitent aussi rappeler au gouvernement comme aux employeurs que ces revirements suscitent leur plus grande colère.

C'est pour cela que **la CFDT Santé-Sociaux les appelle à se mobiliser massivement à partir du 18 juin 2024** pour faire entendre leur voix et demander l'application de cet avenant salarial sans délai comme prévu.

En attendant, la CFDT Santé-Sociaux souhaite rappeler que **l'accès aux soins, dans le privé comme dans le public, n'est possible qu'avec les soignant·es et tou·te·s celles et ceux qui font fonctionner les établissements.**

Le deal secret

<https://sante-so-ciaux.cfdt.fr/dealsecretFHP>